

Actus Longe Côte Marche Aquatique Côtière n°12 – Avril 2017

à diffuser sans modération (pratiquants, animateurs, correspondants régionaux, comités régionaux et départementaux, clubs, formateurs, etc.)

Formation Animateur Longe Côte Marche Aquatique Côtière/Initiateur Longe Côte Marche Aquatique Côtière

Comme annoncé, la formation initiale évolue en 2017 ; elle mène dorénavant à 2 titres différents : animateur Longe Côte/Marche Aquatique Côtière et initiateur Longe Côte/Marche Aquatique Côtière. Avec le nouveau cahier des charges et référentiels de compétences de cette formation, les formateurs FFRandonnée et Sentiers Bleus ont établi le calendrier des dates de stages pour l'année 2017.

La formation se déroule donc maintenant sous la forme de 2x2 jours séparés par un temps minimum entre les 2 sessions. Les régions Pays de la Loire (4 et 5 mars 2017 aux Sables d'Olonne), Normandie (11 et 12 mars 2017 à Ouistreham), Bretagne (22 et 23 mars 2017 à St-Pierre Quiberon), Occitanie (1^{er} et 2 avril 2017 à Port-la-Nouvelle) et PACA (7 et 8 avril 2017 à La Seyne-sur-Seine) ont organisé chacune la première session de la formation.

Retrouvez les dates des 2^{èmes} sessions de la formation sur le nouveau site de la formation <https://formation.ffrandonnee.fr>

Pour plus d'informations sur le cursus de formation, contactez-nous par mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr

Retour sur l'une des 1^{ères} sessions de la formation, celle organisée les 22 et 23 mars 2017 à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques de Saint-Pierre Quiberon (56)

Ces deux jours de formation étaient encadrés par Yoann Coedel, double champion de France dans la discipline, et Eric Penpoul, formateurs du Comité FFRandonnée Bretagne. Ludovic Bertin, pompier professionnel, s'est également joint à la formation pour y apporter son approche professionnelle sur les risques aquatiques, leur apprendre les gestes de sécurité indispensables en cas de problème...

Les deux formateurs habilités se sont chargés de compléter les compétences en physiologie, responsabilité et assurance, mais aussi d'animer des exercices pratiques dans l'eau.



Un prochain stage de deux jours aura lieu à l'ENVS dans 8 semaines.

Délai qui permettra à nos futurs animateurs/initiateurs de mettre en pratique ce qu'ils ont appris lors de cette 1^{ère} session. Grâce aux pré-requis dont ils disposent à ce jour, les 9 stagiaires pourront s'imprégner de leur site de pratique, se rendre compte des limites environnementales et sécuritaires. Dans un second temps, leur formation les aidera à construire une fiche descriptive du site sur lequel ils pratiquent avec, pour objectif, de référencer tous les lieux où il est possible de s'essayer à la pratique de l'activité.

Animation du réseau

Rappel de la formation ARA

Vous êtes animateur, dirigeant de club ou encore référent départemental ou régional Longe Côte Marche Aquatique Côtière et vous souhaitez développer l'activité sur votre territoire ?...la formation Accompagnement des Responsables Associatifs (ARA) intitulée « créer, développer et promouvoir une offre Longe Côte/Marche Aquatique Côtière » est spécialement conçue pour vous.

Par manque d'inscription, la prochaine formation, programmée le mardi 18 avril 2017, a été repoussée au mardi 6 juin 2017. Inscrivez-vous dès à présent !

A noter que cette formation peut être organisée dans votre région, sur demande (merci de revenir vers nous pour les modalités d'organisation par mail marcheaquatique@ffrandonnee.fr).



Les épreuves régionales qualificatives pour le 3^{ème} Championnat de France Longe Côte

...en Occitanie

Autour de 2 juges nationaux, 8 arbitres, 7 sauveteurs de la SNSM et la participation sans faille de la municipalité et des adhérents de l'association La Nouvelle Rando, 132 participants se sont affrontés le 11 mars 2017 lors de la première épreuve de qualification régionale organisée à Port-la-Nouvelle (11). C'est ainsi que les clubs La Nouvelle Rando, Canet Accueil et Sète Escapade représenteront la région lors du 3^{ème} Championnat de France d'octobre prochain. A noter également, la présence de clubs venus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



[Lien](#) vers article de presse et photos.

...et dans les autres régions, voici les dates à venir

Hauts de France, le 22 avril 2017, à Bray-Dunes (59)

Normandie, le 14 mai 2017, à Colleville-sur-Mer (14), renseignements :

<http://www.omahabeachlongecote.com/>

PACA, le 20 mai 2017, à Hyères (83), renseignements : <http://www.longecotemediterranee.fr/>

Corse, les 26 et 27 mai 2017, à Talasani (20), renseignements : <http://www.longecotemediterranee.fr/>

Pays de la Loire, le 3 juin 2017, aux Sables d'Olonne (85), renseignements :

<http://www.comiteregionalatlantique.com/>

Bretagne, le 18 juin 2017, à Ploudalmézeau (29), renseignements : <http://bretagne.ffrandonnee.fr>

Nouvelle Aquitaine, le 1^{er} juillet 2017, à Royan (17), renseignements : www.lrpr.fr

...et les autres manifestations non compétitives

Royan (17) : Réussite totale pour ce premier raid de 5 kms organisé par l'association Les Randonneurs du Pays Royannais sur la Grande Conche de Royan le samedi 25 mars 2017. 51 longeurs formant 9 équipes en provenance de la Vendée (Notre Dame de Mont et Les Sables d'Olonne) et de Royan ont relever ce défi. Une météo favorable a permis aux concurrents d'établir des temps de référence sur la distance au niveau régional. Félicitation à l'équipe arbitrage et à tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette journée.



Renseignements sur www.lrpr.fr

Retrouvez l'ensemble des épreuves sélectives pour le Championnat de France du 1^{er} octobre 2017 à Marseille/Marignane mais également d'autres compétitions et les journées découvertes sur le site internet fédéral, [rubrique pratiques de randonnée/marche aquatique côtière](#)

La délégation Longe Côte

En ce début d'année 2017, la FFRandonnée s'est vue attribuer l'obtention d'une nouvelle délégation pour la discipline Longe côte par le Ministère chargé des sports. En effet, l'arrêté du 31 décembre 2016 accorde jusqu'au 31 décembre 2020 à la fédération française de randonnée pédestre la délégation pour les disciplines sportives Randonnée pédestre et Longe côte.



Le fait d'être nouvellement délégataire pour la pratique du Longe côte, place la Fédération dans une situation de leadership dans la définition de normes, dans la délivrance de titres compétitifs et dans



l'écriture des règlements compétitifs et de sécurité. Elle n'a pas d'obligation légale mais une obligation « morale » d'assurer le développement de la discipline pour l'ensemble des pratiquants (et pas seulement les licenciés).

Cette délégation vient consacrer un travail partenarial avec l'association « Les Sentiers Bleus » et l'école Nationale de Voile et des Sports Nautiques de plusieurs années pour la structuration de cette discipline. Le 14 mars dernier, une soirée était organisée au siège de la Fédération pour fêter dignement cette délégation. Lors de cet événement, marqué par la présence notamment de représentants du Ministère des Sports, du Président du CNOSF, des partenaires de la Fédération et de Présidents de comités régionaux, l'accent a été mis sur l'importance de la formation pour le développement d'une discipline sportive.

Le partenariat avec l'association « Les Sentiers Bleus »

La formation des encadrants contre rémunération

La FFRandonnée travaille sur la création d'une formation des encadrants contre rémunération. Une expérimentation s'est déroulée en Normandie au Centre sportif d'Houlgate les 7, 8 et 9 mars derniers en partenariat avec l'association Les Sentiers Bleus et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Normandie.

Les 11 stagiaires étaient tous des professionnels encadrant contre rémunération des activités de voile, de plongée, de kayak ou de sport de nature terrestre en Normandie ou en Bretagne. Certains animaient également depuis plusieurs années des séances de longue côte. Dans un contexte réglementaire à construire, leurs objectifs communs étaient d'acquérir des compétences et un diplôme dispensé par la fédération délégataire mais non encore qualifiant.



Cette expérimentation a permis de commencer à bâtir les bases de la future formation professionnelle que la FFRandonnée souhaite mettre en œuvre dans le cadre de la réforme du BPJEPS de randonnée. De nouvelles propositions de formation à destination des professionnels devraient voir le jour au 2ème semestre 2017.

A suivre dans les prochaines actus fédérales.

Le 3^{ème} Championnat de France Longe Côte

Après les Hauts-de-France et la Bretagne, c'est la région Provence-Alpes Côte d'Azur qui accueillera les champions du Longe Côte. Le 3ème Championnat de France Longe Côte aura lieu du 29 septembre au 1^{er} octobre 2017 sur l'étang de Berre, plage de Jaï, à Marseille/Marignane dans les Bouches-du-Rhône. Les compétitions ayant lieu le samedi 30 septembre 2017.

Vous êtes pratiquants ou vous souhaitez découvrir cette nouvelle activité du littoral, sous une forme compétitive, nous vous donnons rendez-vous pour vivre ensemble cette 3ème édition !



Le dimanche 1^{er} octobre 2017 seront également proposées des séances découverte, sur plusieurs plages autour de Marseille, à tous celles et ceux qui désirent profiter des vertus de l'eau de mer et découvrir l'activité.

D'ores-et-déjà, le comité de pilotage s'organise pour vous accueillir, compétiteurs et accompagnants, dans les meilleures conditions et faire de ce Championnat de France, une nouvelle réussite pour la FFRandonnée et les Sentiers Bleus.

Plus d'informations dans les prochaines actus fédérales.

Et toujours...

Le partenariat avec Egalis, nouveau fournisseur Longe Côte - Marche Aquatique Côtière de la FFRandonnée



Egalis, leader dans la production et la distribution d'équipements nautiques, s'est associé à la FFRandonnée. Forte de ses vingt-sept ans d'expérience et grâce à sa gamme de produits spécifiques, Egalis se place parmi les entreprises leaders et innovantes sur des équipements adaptés et spécialement conçus pour le LC/MAC.

Dans le cadre de son partenariat avec la FFRandonnée, Egalis développe du matériel adapté à la pratique du Longe Côte Marche Aquatique Côtière et propose une offre préférentielle à destination des clubs et comités pour la commande de packs de pagaies.

Pour connaître les tarifs et téléchargez le bon de commande, rendez-vous sur le site de la Fédération : www.ffrandonnee.fr (rubrique Partenaires)

Document promotionnel Longe Côte - Marche Aquatique Côtière

Réalisé dans le cadre du partenariat entre la FFRandonnée et les « Sentiers bleus », ce document promotionnel est diffusé gratuitement à l'ensemble des comités (jusqu'à 100 exemplaires) et associations affiliées (jusqu'à 50 exemplaires) sur simple demande.



T-shirts technique Longe Côte - Marche Aquatique Côtière

A l'occasion du 1^{er} Championnat de France de Longe Côte, la Fédération a réalisé des tee-shirts techniques Marche Aquatique Côtière et les met à disposition des comités, des associations mais aussi du grand public. Respirant, d'un bleu turquoise avec le picto FFRandonnée marche aquatique côtière sur le cœur et le logo sur la manche, ce nouveau t-shirt sera votre allié pour vous aider à promouvoir l'activité.

Prix Public : 16 € - Prix club/comité : 13€



Plus d'informations : info@ffrandonnee.fr et sur www.ffrandonnee.fr rubrique Boutique

Guide méthodologique pour développer une offre de Longe Côte - Marche Aquatique Côtière

Organisé sous formes de fiches pratiques, ce guide méthodologique vous apporte les informations nécessaires à la mise en place d'une section et/ou à la création d'une association Marche Aquatique Côtière.

Retrouvez-le sur la page internet consacrée à la marche aquatique côtière.

Cette lettre d'informations vous apporte les informations fédérales nécessaires au développement de la pratique et répond à vos besoins quand à la mise en place et à la structuration de cette activité au sein de votre réseau.

Chaque trimestre vous recevez les dernières informations relatives à la Marche Aquatique Côtière.

Si vous souhaitez l'enrichir par vos informations, vos expériences,... n'hésitez pas à nous contacter par mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr

Toute personne souhaitant recevoir la lettre Marche Aquatique Côtière peut s'inscrire en envoyant un mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr